



## ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT NUMEROTAGE DE « RUE DES GRANDS CHÊNES »

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28 ;

Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1<sup>ère</sup> classe ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune :

### ARRÊTE

Article 1 : Il est prescrit les numérotations suivantes :

| PARCELLE | NOM             | NUMERO | ADRESSE               | OBSERVATIONS |
|----------|-----------------|--------|-----------------------|--------------|
| Lot 1    | Terrain à bâtir | 2      | RUE DES GRANDS CHÊNES |              |
| Lot 2    | Terrain à bâtir | 4      | RUE DES GRANDS CHÊNES |              |
| Lot 3    | Terrain à bâtir | 6      | RUE DES GRANDS CHÊNES |              |
| Lot 4    | Terrain à bâtir | 8      | RUE DES GRANDS CHÊNES |              |
| Lot 5    | Terrain à bâtir | 10     | RUE DES GRANDS CHÊNES |              |

Article 2 : Madame la Secrétaire générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Saint Nazaire.

A La Chapelle-Launay, le 5 juillet 2019

Le Maire,  
Jacques DALIBERT



Accusé de réception en préfecture  
044-215-00000-2019-07-05-AR-2019-07-05-1-AU  
Date de l'émission : 09/07/2019  
Date de réception préfecture : 09/07/2019

PA 044033+8F300

# PA8b - Plan des Travaux : Assainissement

Adresse du Projet : Commune de La Chapelle Launay  
48, La Feuillée

Référence cadastrale : section ZB n°313pp

Maître d'ouvrage : M. et Mme TRELIJOU Jean-François  
Demeurant 17, rue du Marez - 20600 ERGUE GABERIC

Vu pour être annexé  
à l'arrêté municipal  
du 01/12/2018

## LEGENDE

— Périmètre du Lotissement

### Eaux pluviales

⊙ Traboutet de branchement  
Ø100 Diamètre de la canalisation  
— Canalisations

EP fossé  
Fe = 11.50

— Cote fil d'eau

Ⓜ Cote altimétrique voirie projet

### Notes:

- Les positions des regards et des réseaux sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons techniques pendant l'exécution des travaux.
- Chaque parcelle aura une boîte de branchement EP. Les eaux usées seront traitées à la parcelle par les acquéreurs des lots. Le positionnement de ces boîtes de branchement EP est indicatif.

Accusé de réception en préfecture  
044-21400335-20190705-ARR-2019-07-05-1-  
AU  
Date de saisine/transmission : 08/07/2019  
Date de réception préfecture : 09/07/2019

PA8b  
S7081  
Echelle : 1/500  
Mars 2018

